

Livret d'accueil

BLS Omnisport 93

Bien-être, Liberté, Solidarité



Saison 2026 / 2027

Sommaire

Page 4 - La pratique sportive en France

Page 5 - Le projet BLS Omnisport 93

Page 6 - Nos sections sportives

Page 7 - Le calendrier des randonnées

Page 8 - Le fonctionnement du club

Page 9 - Le règlement intérieur du club

Page 10 - L'affiliation à la FSGT

Page 11 - Prévenir et combattre les violences sexistes et sexuelles dans le sport

La pratique sportive en France

En 2022, 60% des 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité sportive au moins une fois par semaine. Pour un·e pratiquant·e sur deux, la santé est la raison première de la pratique sportive suivie ensuite par la détente, et l'amélioration de l'état de forme.

Si 34 % des pratiquant·es exercent principalement leurs activités sportives dans un club ou une association, près de trois français·es sur dix n'ont pas obtenu l'inscription demandée en club ou en association, pour elles, eux ou un proche, au cours des cinq dernières années. En effet, le manque d'installations et de structure est un réel frein à la pratique sportive, notamment en Seine-Saint-Denis, département le plus jeune de France métropolitaine.

Le sport est donc un élément influent de notre société. Pourtant il est lui aussi ancré dans la société capitaliste qui est la nôtre via une conception très largement tournée vers l'individualisme. Même la MAIF, mutuelle se revendiquant de l'économie sociale et solidaire, titrait dans son bulletin national que « l'intérêt du sport est de se faire du bien, œuvrer pour la santé, sculpter son corps, soigner son apparence. »

De leur côté, les fédérations sportives sont complètement intégrées au système des institutions capitalistes internationales et leur influence s'exerce bien au-delà des simples pratiquant·es. L'impact est également important notamment via le «sport-spectacle» qui fait des spectateurs et spectatrices des consommateur·trices de masse.

Par ailleurs, depuis au moins 2017, une tendance au délaissement du monde associatif peut être constatée, la pratique sportive s'orientant davantage vers une pratique individuelle (parfois avec des objectifs découlant d'injonctions vis-à-vis du corps et de la santé, par exemple en salle de sport) que sur une pratique collective réellement socialisante.

Le projet BLS Omnisport 93

Le projet du BLS Omnisport 93 (pour Bien-Etre, Liberté, Solidarité, la devise historique de la CGT) est porté et réfléchi depuis plusieurs années par trois militants syndicalistes.

Le sport est un liant social et un outil de sociabilité essentiel dans une époque où l'individualisme et la distance (surtout après la pandémie de Covid-19) prennent le pas sur l'ensemble de la société. Le retour d'une sociabilité entre collègues mais également ouverte à toutes à tous doit viser à un retour d'une culture populaire et militante en dehors de l'entreprise, du service où elle s'enferme trop souvent.

Dans son histoire, le syndicalisme a su, par de multiples exemples (Bourses du Travail, activités sportives, culturelles, éducatives) transmettre aux travailleurs et aux travailleuses une joie de vivre, mais aussi une capacité à gérer leur existence collectivement, à s'intégrer dans une Confédération toujours plus forte car ouverte à toute notre classe sociale et à toutes ses activités émancipatrices.

L'ambition portée par les camarades à l'initiative du projet est donc la création d'un club omnisport via une association affiliée à la FSGT 93 afin d'attirer des personnes de tous secteurs (public, privé, travailleurs et travailleuses sans papier, étudiant·es, privé·es d'emploi) dans une ambiance fraternelle et sororale qui pourrait se prolonger au-delà des entraînements. Cette expérience permettrait de faire vivre ensemble des individus aux profils variés qui auraient eu peu d'occasions de se rencontrer dans la vie quotidienne.

De ces rencontres pourraient émerger des discussions sur les conditions de travail et de vie et donc d'une conscience de classe interprofessionnelle qui irait au-delà des problématiques individuelles ou affinitaires dans lesquelles nous nous enfermons parfois.

Ce projet existe déjà dans plusieurs départements : le Rhône, la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique, le Tarn et l'Indre-et-Loire avec lesquels nous sommes en lien. Si aucune appartenance syndicale n'est exigée pour rejoindre le club, il est en revanche demandé aux membres de s'engager à respecter les valeurs de l'association.

Nos sections sportives

Boxe anglaise :

Chaque lundi de 19h à 21h

Bourse Départementale du Travail Clara Zetkin

1 place de la libération – 93 000 Bobigny

Coachs :

Raphaël (06 19 43 46 61)

Nathan (06 68 84 04 32)

Randonnée :

1 ou 2 randonnées par mois, le dimanche

Départ collectif d'une gare d'Ile-de-France

Arrivée à la même gare (si boucle) ou à une autre gare d'Ile-de-France

Randonnées généralement entre 12km et 20km

Guides :

Enya (06 33 86 85 29)

Tatiana (07 86 17 23 89)

Football à 7 auto-arbitré :

Nouvelle activité, équipe en cours de construction

Animateurs :

Basile (06 10 47 02 78)

Tarifs saison 2026 / 2027 :

Licence omnisport (participation à toutes les activités) : **80€**

Licence randonnée uniquement : **45€**

Tarif solidaire (étudiant·es, privé·es d'emplois) : **45€**

**Toutes nos sections sont mixtes, ouvertes à toutes et tous :
débutant·es comme initié·es.**

Chaque licence comprend une assurance individuelle.

Le calendrier des randonnées

2026 - 2027

Septembre	Dimanche 20 septembre Dimanche 27 septembre
Octobre	Dimanche 11 octobre Dimanche 18 octobre
Novembre	Dimanche 8 novembre
Décembre	Dimanche 6 décembre
Janvier	Dimanche 10 janvier
Février	Dimanche 7 février
Mars	Dimanche 7 mars Dimanche 21 mars
Avril	Dimanche 18 avril Dimanche 25 avril
Mai	Dimanche 23 mai Dimanche 30 mai
Juin	Dimanche 13 juin Dimanche 27 juin

Le fonctionnement du club

Chaque adhérent·e peut participer à l'Assemblée Générale du club qui se tient au moins une fois par an ainsi qu'aux divers événements organisés à destination des membres.

Des adhérent·es souhaitant s'investir et participer à la vie du club et aux prises de décisions peuvent se porter candidat·es afin d'intégrer le conseil d'administration du club. Le CA est élu chaque année par les adhérent·es réuni·es lors de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration se déroule au moins deux fois par an et décide des projets et orientations du club.

Le bureau du club est composé d'un·e président·e, d'un·e trésorier·e et d'un·e secrétaire.

Président : Basile Ackermann (06 10 47 02 78)

Trésorier : Nathan Reynaud (06 68 84 04 32)

Secrétaire : Alexis Bregeon (07 82 88 02 94)

Chaque adhérent·e peut proposer de nouvelles activités qui ne seraient pas encore présentes dans le club. Bien entendu, les membres qui souhaitent animer des activités doivent s'engager dans la durée afin de permettre une pratique régulière. Elles sont validées par le Conseil d'Administration du club.

Le règlement intérieur du club

- 1.** Toute adhérente et tout adhérent s'engage à respecter les valeurs de l'association dans l'ensemble des activités organisées (entraînements sportifs, assemblées périodiques, compétitions, conférences et cours, évènements etc.). Ces valeurs sont la solidarité de classe, l'internationalisme, la laïcité, l'égalité femmes-hommes, le refus du racisme et des discriminations LGBTphobes, plus largement le refus de toutes les formes de discriminations, la promotion de l'entraide, de la coopération et de la solidarité par la pratique sportive.
- 2.** L'association a également pour objet de créer des liens entre la pratique sportive et l'action syndicale.
- 3.** Dans le cadre de la pratique sportive, et afin que chaque pratiquant ou pratiquante puisse trouver pleinement sa place, une attention particulière est demandée afin d'y bannir tout propos ou attitude raciste, sexiste ou LGBTphobe.
- 4.** L'adhérent ou l'adhérente s'engage à respecter les locaux mis à disposition et les consignes des encadrantes et encadrants sportifs, en particulier celles relatives à la sécurité.

Comment ces valeurs se matérialisent-elles ?

L'activité physique inclut un rapport au corps, qu'il s'agisse du sien ou de celui des autres. Nous vivons ce rapport au(x) corps de manières différentes. Notre cadre sportif se veut populaire et inclusif : sans prérequis sportif, mais également sans condition d'âge, de poids, de taille, de gabarit, de capacités physiques ou de genre. Nous nous voulons vigilant-es afin que chacun et chacune se sente respecté-e par le regard et le comportement d'autrui.

Pour cela, on communique avec ses partenaires et avec les animateurs et animatrices des activités proposées. On peut verbaliser son état de fatigue, demander à diminuer l'intensité si besoin et sans culpabiliser. Dans le cadre d'une activité « *d'opposition* », on peut demander « *si ça va* ». Tout est une question de dosage et de formulation : s'encourager est une bonne chose, mettre un focus et « *pousser* » pas forcément. S'entraider pour corriger sa technique, c'est oui. Dispenser des conseils ou des critiques à tout va sans sollicitation, pas forcément. On se passe également de commentaires sur le poids, sur l'état de forme et les regards insistants.

L’Affiliation à la FSGT

Notre club, le BLS Omnisport 93 a décidé de s’affilier à la FSGT, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

Fondée en 1934, son but était, selon la charte constitutive, de se mettre au service des « *intérêts sportifs* » de l’ensemble du monde du travail, notamment pour que le sport représente « *devant les menaces de fascisme et de guerre* », un instrument de résistance culturelle et de conquêtes sociales.

Cette perspective sera complétée à la Libération par les nouveaux statuts, marqués par l’esprit du Conseil National de la Résistance, qui fixe également comme projet de former à travers l’activité sportive les citoyen·nes « *d’une République laïque et démocratique* ».

Sur le plan international la FSGT a soutenu les sportifs et sportives des « *peuples opprimés* » en particulier les sportif·ves noir·es d’Afrique du Sud au temps de l’apartheid, ceux d’Algérie lors de la guerre d’indépendance et plus récemment ceux de Palestine et des camps de réfugié·es sahraouis. Engagée depuis sa création contre le racisme et pour la solidarité, elle mène également des activités à destination des publics exilés et réfugiés en France, notamment sans-papiers.

Sur le plan national, elle contribue au développement de nombreuses activités (cyclotourisme, football, volley-ball, plongée sous-marine, gymnastique, escalade...) dont certaines innovantes (sport de l’enfant, bébés nageurs, football auto-arbitré...).

A ce titre, elle a été pionnière sur le sport féminin, notamment pour la lutte et le judo.

Aujourd’hui la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), doublement agréée sport et éducation populaire, compte 200 000 pratiquant·es, 4 200 clubs et propose une centaine d’activités physiques, sportives et artistiques, compétitives et non compétitives.

La FSGT considère la pratique physique et sportive comme essentielle dans la construction de la personne, tout au long de sa vie. En appui sur son réseau associatif, la FSGT travaille sur le contenu des apprentissages, les formes d’organisation, les règles pour faciliter l’entrée et le progrès de toutes et tous dans la pratique.

Prévenir et combattre les violences sexistes et sexuelles dans le sport

Les violences à caractère sexuel recouvrent toutes les situations dans lesquelles une personne cherche à imposer à autrui un comportement à connotation sexuelle. Ces violences peuvent prendre diverses formes telles que des propos sexuels ou sexistes, des invitations trop insistantes, du chantage, des menaces, des messages ou images pornographiques, dont résulte une violence qui peut être à la fois verbale, physique et psychologique.

Le harcèlement est un comportement qui se caractérise par une pression, exercée par un individu ou groupe d'individus sur autrui, se traduisant par un comportement insistant et/ou des propos malveillants le plus souvent répétés. Cette situation place ainsi la personne qui en est victime dans une position d'infériorité vis-à-vis du ou des auteurs, tout en ayant une perception dégradée d'elle-même.

Le bizutage correspond aux moments où un individu amène autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants (quelques exemples : amener autrui à se mettre nu, le fait de lui tondre les cheveux, etc.) ou à consommer de l'alcool de manière excessive, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, sportif et socio-éducatif.

Ces violences n'ont pas leur place ni dans le sport ni dans la société et sont contraires aux valeurs que nous défendons dans le club : la solidarité, le respect et la dignité humaine.

Numéros utiles

En situation d'urgence : **117, ou 114** (numéro national pour les personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler).

- **3919** « Violences Femmes Info »
- **116 006** « France Victimes »
- **06.14.42.01.74** « Comité Éthique et Sport »
- **06.07.45.26.11** « Comité National Contre le Bizutage »

Cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport :
signal-sport@sports.gouv.fr



BLS Omnisport 93

Bourse Départementale du Travail de Bobigny

1 place de la Libération

4ème étage

blsomnisport93@gmail.com

06 10 47 02 78